



CONSTRUIRE UN PLAN POUR L'ACTION SYNDICALE EN AFRIQUE : *AFRIQUE CENTRALE*

- **Demandes syndicales pour aller vers l'accomplissement des objectifs, depuis une perspective sous-régionale:**
 - **Demandes auprès des institutions internationales.**
 - Apport de soutien techniques et matériel pour part des organismes internationaux.

- **Réseau de communication syndicale sur le développement durable**
 - **Propositions pour une meilleure communication sur ce sujet et points de contact pour construire un réseau de communication.**
 - Renforcer la capacité des syndicats en matière informatique, ainsi que la capacité d'élaboration de sites web pour faciliter l'échange des informations et expériences.

- **Engagements des syndicats**
 - **Brève déclaration d'engagements qui peuvent être pris par les syndicats de la sous région.**
 - Mettre en place un comité syndical sous régional qui sera en contact avec tous les responsables des syndicats et qui travaillera en la élaboration d'un plan d'action pour la sous région.
 - Créer des départements de l'environnement et développement durable au sein de chaque centrale syndical. Et mise sur pie de l'expertise nationale qui détermine les besoins en renforcement des capacités.
 - Élaboration et mise en œuvre des plans d'action nationaux.

« Les syndicats de l'Afrique Centrale présents à la Conférence syndicale africaine sur le Travail et l'environnement tenu à Johannesburg (Afrique du Sud le 28 et 29 juillet 2006) s'engagent à mettre sur pied un comité sous régional qui élaborera dans le meilleurs délais un plan d'action sous régional. Ce Plan d'action sous régional guidera l'élaboration des plans d'action nationaux. »

- Congo (RDC): CSC
- Tchad: SYNADER